



Manifestation organisée dans le cadre de la Saison Africa2020



MINISTÈRE
DE L'EUROPE ET DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES

COLLOQUE « SCIENCES DES ARCHIVES ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN AFRIQUE : REALITÉS, ENJEUX ET PERSPECTIVES »

6 septembre 2021

(inscription obligatoire)

Matinée – Fondation Victor Lyon (CIUP)

9h15-9h30 Ouverture du colloque par Michelle Bubenicek, directrice de l'École nationale des chartes

9h30-10h Introduction : pourquoi un réseau Action de formation Afrique et Archives ?

Intervenants : Edouard Vasseur (ENC), Moustapha Mbengue (EBAD), Jean-François Faü (Université Senghor)

10h-11h Besoins locaux, enjeux internationaux – table ronde animée par Henri Zuber (ministère de la Défense)

Intervenants : Caroline Becker (AIAF), Yaboul Banwame (EBAD-ENC), Jamaâ Baida (Archives du Maroc)

Questions/Réponses (10 minutes max) : Questions du public aux intervenants des deux tables rondes précédentes

Pause café (15 minutes max)

11h25-12h25 Répondre aux besoins d'aujourd'hui – table ronde animée par Esther Olembé (Archives du Cameroun, ESSTIC de Yaoundé 2)

Intervenants : Raivolala Rahelison (Université d'Antananarivo - parcours IDAM), Moussa Samba (EBAD), Edouard Vasseur (ENC), Aïda Chebbi (ISD Tunis), Salah Eddine Bahji (ESI, Rabat)

Questions/Réponses (5 minutes max) : Questions du public aux intervenants de la précédente table ronde

Après-midi – Fondation Victor Lyon (CIUP)

14h-14h15 - Terrains de recherche et de formation – introduction par Hervé Penneç, co-directeur du GIS « Etudes africaines en France »

14h15-15h15 Madagascar : Les fonds privés à Madagascar – collecter, valoriser, patrimonialiser – table ronde animée par Didier Nativel (CESSMA)

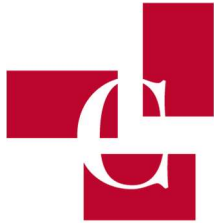
Claire Riffard (ITEM) ; Helihanta Rajaonarison (Université d'Antananarivo) ; Samuel Sanchez (IMAF), Pauline Monginot (AMU), Maxence Habran (ENC-Université de Paris)

15h15-16h15 Ethiopie : Construire une culture archivistique à partir de terrains de recherche – table ronde animée par Marie Bridonneau (CFEE)

Eloi Ficquet (EHES), Guillaume Blanc (Rennes II), Cécile Lombard (Archivistes sans frontières), Pia Rigaldiès (ENC)

Questions/Réponses (10 minutes max) : Questions du public aux intervenants des deux tables rondes précédentes

Pause café (15 minutes max)



École
nationale
des
chartes

*Direction de la recherche
et des relations
internationales*



Membre du campus Condorcet

65, rue de Richelieu
F-75002 Paris
T +33 (0)1 55 42 75 00
communication@
chartes.psl.eu

Bibliothèque
12, rue des Petits-Champs
F-75002 Paris
T + 33 (0)1 55 42 88 69
bibliotheque@chartes.psl.e

16h40-17h40 Archives, conflits, génocides – quels gestes, quelles mesures à prendre pour collecter et sauvegarder la mémoire et les archives ? table ronde animée par Martin Mourre (IHA)

Hélène Dumas (IHTP) ; Karen Taieb (Mémorial de la Shoah) ; Jean-François Faü (Senghor) ; Mohamed Tawaf (ENC) *sous réserve* ; Adama Aly Pam (UNESCO)

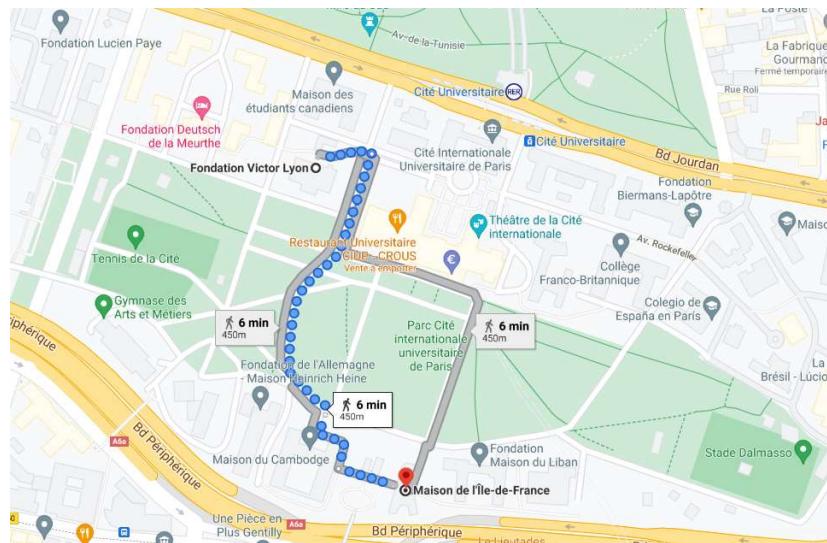
Questions/Réponses (5 minutes max) : Questions du public aux intervenants de la précédente table ronde

17h45-18h15 Discussion conclusive du colloque

19 h : Cocktail dînatoire - Maison de l'Île-de-France (CIUP)

Information et Contacts

- Pour assister à l'événement, il est obligatoire de [s'inscrire en ligne](#) ;
- Le colloque se déroule en format hybride. La captation se fera sur le plateau télé de la Cité Internationale Universitaire de Paris (CIUP), Fondation Victor Lyon, 29 Boulevard Jourdan, 75014 Paris. Transports : RER B arrêt Cité Internationale, Tramway ligne T3, arrêt Cité Internationale, Métro ligne 4, arrêt Porte d'Orléans + 14 minutes de marche ;
- Une soirée cocktail est offerte aux intervenants et aux invités, à la Maison de l'Île-de-France, à 6 minutes à pied du lieu du colloque ;



- L'événement peut être suivi en ligne, sur la plateforme Zoom. Un lien sera envoyé à toute personne inscrite ;
- Pour tout besoin d'information complémentaire, écrire à ri@chartes.psl.eu

Précautions sanitaires – COVID 19

Toutes les mesures sont prises pour organiser ce colloque dans le respect des consignes sanitaires en vigueur :

- Inscription obligatoire ;
- Contrôle des pass sanitaires à l'entrée des locaux ;
- Limitation de la jauge des salles ;
- Port du masque obligatoire en intérieur pour toute la durée de